et chez des sujets spéciaux ; je crois que cette expérience ne peut réussir, si elle est possible, que chez des hystériques sujets aux troubles trophiques cutanés et éminemment suggestibles.

J'en dirai autant des hémorragies cutanées par suggestion ; certes j'ai pu, à différentes reprises, ramener les règles par suggestion chez des hystériques, mais il y a loin de là à l'hémorragie cutanée telle que Bourru et Burot l'ont observée. Je ne nie pas le fait rapporté par ces auteurs, je crois que, s'il est réel, c'est qu'ils ont eu affaire à une hystérique dans le genre de Louise Lateau, qui présentait une disposition pathologique aux hémorragies cutanées. Nul doute que l'on aurait pu, par suggestion, amener, chez Louise Lateau, ces hémorragies cutanées qu'elle présentait d'elle-même par auto-suggestion.

Ces faits de vésication et d'hémorragie par suggestion ne seraient plus, à proprement parler, des faits hypnotiques, physiologiques, ce seraient des faits hystériques, pathologiques, dont la cause fondamentale résiderait dans un état morbide et dont la suggestion hypnotique ne serait que la cause occasionnelle, comme elle pourrait être la cause occasionnelle d'un accès d'hystérie.

CHAPITRE XXII

LA PSYCHOTHÉRAPIE

L'HYPNOTISME ET LA SUGGESTION EN THÉRAPEUTIQUE

Dans la première édition de cet ouvrage, j'ai décrit et discuté la valeur thérapeutique de la suggestion, dans un article intitulé : l'hypnotisme en thérapeutique.

Bien que j'eusse déjà reconnu, à côté de la suggestibilité hypnotique, physiologique, mais provoquée par l'hypnotisation, l'existence d'une suggestibilité, physiologique aussi, mais existant en dehors de toute intervention hypnotique et d'une suggestibilité pathologique résultant d'une véritable désiquilibration entre les facultés de contrôle et l'automatisme, je ne croyais pas devoir parler longuement de l'utilité thérapeutique de la suggestion à l'état de veille, qui, à cette époque, n'était employée que dans des cas relativement exceptionnels et au sujet de laquelle les esprits sceptiques refusaient, plus encore qu'à la suggestion hypnotique, toute action curative.

La situation est toute différente aujourd'hui ; une évolution importante est en train de se faire, évolution qui rencontre encore de nombreux obstacles et dont les promoteurs, Bernheim, Hartenberg, Valentin, etc., sont l'objet de violentes contradictions.

Malgré les obstacles qu'elle doit vaincre, la doctrine de la psychothérapie sans hypnotisation gagne rapidement du terrain et bien qu'elle appartienne tout entière à Bernheim, comme idée première, je dois reconnaître que les progrès qu'elle réalise sont principalement dus à MM. Hartenberg et Valentin qui ont courageusement entrepris la publication de la *Revue de psychologie clinique et thérapeutique*, consacrée à l'étude de la psychologie fine et principalement de la suggestion thérapeutique à l'état de veille.

Grâce donc surtout à cet organe, la psychothérapie sans hypnose se vulgarise, la suggestion, terme si mal compris par la plupart des neurologistes, devient plus précise ; ceux qui autrefois ne pouvaient se résoudre à admettre qu'un malade éveillé est susceptible de voir disparaître sa maladie sous la seule influence de la parole, commencent à comprendre toute l'importance de l'impression morale suggestive en dehors de toute hypnose.

Le moment est donc venu d'examiner sérieusement l'action thérapeutique de la suggestion à l'état de veille qui peut être en pratique, d'une utilité incontestable.

Bien que la psychothérapie sans hypnose ait rapidement conquis droit de cité dans la science, elle n'a pas encore détrôné la suggestion hypnotique, et, à mon sens, elle ne la détrônera jamais complètement, elle acquièrera une place de plus en plus importante à côté de cette dernière, chacune ayant ses indications précises.

Je dois donc, pour exposer utilement la psychothérapie, étudier successivement l'action thérapeutique de la suggestion hypnotique et celle de la suggestion à l'état de veille.

A. — LA SUGGESTION HYPNOTIQUE

I

ÉCOLE DE PARIS

De l'avis de Charcot, de Gilles de la Tourette et de bien d'autres, l'hypnotisme ne doit être employé en thérapeutique qu'avec une extrême modération ; l'hypnose n'agissant, d'après eux, que sur les névropathes, ne doit être employée que pour combattre les accidents névropathiques. « Il est médicalement interdit, dit un de ces auteurs, sous peine de voir se développer une foule d'accidents plus graves que ceux que l'on entreprenait de guérir, d'hypnotiser des sujets ne présentant pas les symptômes de l'hystérie confirmée. »

L'hypnotisme est un moyen thérapeutique merveilleux dans certains cas, comme il peut être un agent fort dangereux. Il peut empêcher un accès d'hystérie de se produire, il peut quelquefois faire disparaître complètement les attaques ; il peut guérir les contractures, les paralysies hystériques, les aliénations mentales d'origine hystérique (Voisin, Lombroso et Castelli).

On peut aussi utiliser l'anesthésie hypnotique pour les accouchements et même pour les opérations chirurgicales ; de nombreux faits de ce genre ont été rapportés, mais peu de sujets sont hypnotisables et l'anesthésie chloroformique a fait de tels progrès qu'il

vaut peut-être mieux avoir recours à cette dernière. Comme conclusion, voici ce que dit Gilles de la Tourette :

« L'hypnotisation ne doit jamais être employée en dehors d'un but curatif ; dans tous les cas, sa mise en œuvre doit être réservée aux hystériques, chez lesquels seul il est susceptible de produire des effets véritablement indiscutables. »

Tout récemment encore, cet auteur soutenait la même opinion : « Parmi les procédés de traitement psychique, dit-il (1), un des premiers qui se présentent à l'esprit, n'est autre que l'*hypnotisme* et son corollaire obligé la *suggestion*. Voici un sujet porteur d'une paralysie, nous l'endormons, pendant le sommeil nous lui suggérons que sa paralysie doit disparaître, elle disparaît en effet et l'hypnotisme à triomphé.

« Ce sont les théoriciens de l'hypnose qui parlent ainsi et les observateurs sincères qui ont la pratique du traitement des hystériques sont loin de partager leur enthousiasme. L'hypnotisme n'est pas autre chose qu'un paroxysme hystérique provoqué au lieu d'être spontané ; il agit comme les paroxysmes, en modifiant profondément le terrain hystérique.

« Or ce que le médecin qui essaye de déterminer le sommeil artificiel doit avoir constamment présent à l'esprit, c'est qu'il ne peut savoir à l'avance si les effets qu'il va produire, au lieu d'être curatifs, ne seront pas simplement désastreux. Au lieu d'un état calme pendant lequel le sujet se prêtera à des suggestions thérapeutiques, c'est parfois une attaque qui fera son apparition et pourra être la première manifestation convulsive de l'hystérie. Avant donc de tenter l'hypnotisation il faudra faire une étude approfondie du malade et se dire qu'on risque souvent beaucoup pour gagner peu. Quelle sera l'attitude du médecin qui s'est posé en thérapeute en présence d'une attaque qu'il a lui-même provoquée et qu'il est le plus souvent impuissant à enrayer ?

» Le médecin, disions-nous en 1887, ne devra pratiquer l'hypnotisation que chez les malades qui présentent des symptômes d'hystérie confirmée, c'est-à-dire chez lesquels il existe des phénomènes

(1) Gilles de la Tourette. *Leçons de clinique thérapeutique sur les maladies nerveuses* (1898 page 168).

nerveux tels que ceux qu'on risque de produire soient inférieurs en gravité aux symptômes actuels. Nous n'hésiterons pas à le répéter, il vaut mieux vivre en paix avec de légers troubles hystériques que de s'exposer à la révélation des accidents les plus tenaces de la névrose, les crises convulsives en particulier.

» Le médecin ne devra pas oublier non plus que les hypnotisations répétées agissent, elles aussi, à la façon des attaques, se répètent en se coulant toujours dans le même moule. Lorsqu'un sujet a été souvent hypnotisé, il n'est pas rare de le voir retomber spontanément de lui-même, sous l'influence de la provocation la plus fortuite dans un état semblable à celui où il avait été déjà plongé. La forme hypnotique la plus favorable aux suggestions thérapeutiques ou autres étant le somnambulisme, il est fréquent de voir des sujets revenir d'eux-mêmes à la forme somnambulique qui crée ainsi chez eux des états analogues aux états seconds les plus légitimes.

» On devra donc tenir compte de toutes ces considérations dans la mise en œuvre de l'hypnose et, en somme, ne se servir de ce moyen thérapeutique que lorsque les autres procédés de traitement auront échoué. »

Pitres (1) émet un avis analogue. Pour lui les accidents susceptibles d'être heureusement modifiés par la suggestion sont relativement peu nombreux : en première ligne, il faut placer l'hystérie, puis certaines habitudes et certains troubles fonctionnels qu'on observe le plus souvent chez les névropathes et qui, par le fait de leur répétition, sont devenus de véritables besoins, tels que : la morphinomanie, l'alcoolisme, l'onanisme, les penchants secrets anormaux, l'incontinence d'urine, l'insomnie.

Le Dr Glatz (2) de Genève, exprime une opinion analogue dans son ouvrage intitulé : Dyspepsies nerveuses et neurasthénie : « Tout le monde, dit-il, est d'accord sur l'importance du traitement moral chez les neurasthéniques et les névropathes. Mais ces malades ne sont pas, tant s'en faut, accessibles aux conseils et aux exhortations. Aussi plusieurs médecins, admettant avec rai-

(1) Pitres. *Loc. cit.*, p. 395.
(2) Glatz. *Dyspepsies nerveuses et neurasthénie* 1898, p. 321.

son du reste, que l'habitude psychique morbide constitue l'élément pathologique essentiel de la maladie ont-ils conseillé le traitement par la suggestion hypnotique et citent ainsi plusieurs cas de guérison.

» La suggestion dans le sommeil peut certainement rendre des services et être indiquée dans certains cas spéciaux et bien déterminés de névrose, ou plutôt chez certains sujets nerveux ; c'est ce dont nous ne doutons pas. Mais ces cas sont, à notre avis, fort rares et toujours susceptibles d'être guéris par d'autres moyens. Nous ajouterons que les pratiques intempestives d'hypnotisme sont bien plus des agents provocateurs que des agents thérapeutiques de l'hystérie. »

P. Janet [1] croit également aux dangers de la thérapeutique hypnotique ; parmi les dangers immédiats qu'il considère comme peu importants, il signale les vertiges, les nausées, les céphalalgies, les attaques d'hystérie.

» En un mot, dit-il, les dangers immédiats qui accompagnent les tentatives d'hypnotisation, lorsqu'elles sont faites d'une façon convenable, sont suffisants pour justifier certaines précautions, mais en réalité d'assez minime importance.

» En est-il de même des dangers éloignés qui accompagnent l'habitude donnée par un grand nombre de séances de somnambulisme? Je suis loin d'être de cet avis ; ces dangers sont sérieux et devront être mis en balance avec les avantages de l'hypnotisme. »

Janet ne considère pas comme un danger bien sérieux cette mauvaise habitude que prendraient certains sujets de s'endormir dès qu'ils fixent une lumière ou un objet brillant. Il pense que cela résulte de mauvaises pratiques hypnotiques dans lesquelles on a abusé de la fixation oculaire.

Mais il croit avec Jolly [2] que l'hypnotisme développe l'hystérie « Le somnambulisme, dit-il [3], avec l'amnésie, la division de la conscience qui l'accompagne, est le type de phénomènes mentaux de l'hystérie, à tel point que certains hystériques semblent être

(1). Pierre Janet. *Traitement psychologique de l'hysthérie* (Traité de thérapeutique appliquée de A. Robin,) volume XV, p. 170.
(2). Jolly. *Archiv. f. psychiatrie.* XXV 1894.
(3). P. Janet. *Op. cit.* p. 171.

dans un état de somnambulisme continuel. Développer cet état, c'est préciser, régulariser en quelque sorte l'état hystérique du malade. Ce serait dangereux chez les individus jeunes qui débutent dans l'hystérie et qui n'ont encore qu'à un faible degré les phénomènes subconscients caractéristiques de la maladie. »

II

ÉCOLE DE NANCY

Ce que nous avons dit (page 413), au sujet des dangers de l'hypnotisme, suffit à faire comprendre que Liébault, Bernheim et leurs adeptes ne peuvent tenir aucun compte de ce facteur dans l'application thérapeuthique de l'hypnose. Sur des milliers d'hypnotisations qu'il a pratiquées, Bernheim n'a vu survenir aucun inconvénient digne d'être signalé. Delbœuf, Morselli, Dejerine, Berillon, Tuckey, de Jong, et, je dois le dire, la majorité des auteurs modernes, sont du même avis.

Débarrassés donc du souci de pouvoir, par l'hypnotisation, nuire en quoi que ce soit à leurs malades, ces expérimentateurs ont appliqué la suggestion hypnotique dans une beaucoup plus large mesure; convaincus que, s'ils n'obtenaient pas une amélioration, ils ne pouvaient, dans tous les cas, en rien, provoquer de résultat défavorable, ils étendirent largement la thérapeuthique hypnotique et l'appliquèrent à une foule de cas différents et dissemblables.

Braid, qui pratiqua d'innombrables hypnotisations, ne signale nulle part les dangers du traitement hypnotique :

« L'hypnotisme, dit-il [1], peut être appliqué avec la plus grande confiance par ceux qui le comprennent, il produit souvent les effets les plus bienfaisants dans les cas même les plus désespérés; aucune peine, aucun désagrément, ni aucun danger ne peut résulter de son emploi. »

(1) In *James Braid : Son œuvre et ses écrits*, par Milime Bramwell (*Rev. de l'Hypnot.* 1897, p. 376).

Et pourtant ce n'est pas qu'il ait négligé de l'appliquer dans les cas les plus divers; il signale, en effet, des guérisons et des améliorations nombreuses obtenues, non seulement dans les maladies nerveuses fonctionnelles, mais encore dans un certain nombre de cas de maladies organiques.

A l'exemple de Braid, Liébault pratiqua, dès 1868, la thérapeutique hypnotique, s'attaquant à toutes les maladies, tant organiques que fonctionnelles et obtenant d'éclatants succès dans les unes comme dans les autres.

Parmi les résultats mentionnés par cet auteur, les plus remarquables furent ceux qu'il obtint chez les enfants atteints d'*incontinence d'urine* et chez les *enfants paresseux, indociles, vicieux ou récalcitrants.*

Sur 77 enfants, âgés de plus de trois ans, atteints d'incontinence d'urine, il obtint 33 guérisons assurées, dont il eut des nouvelles ultérieures; 23 guérisons probables, dont il ne reçut aucune nouvelle dans la suite; 9 améliorations notables, et peut-être même guérisons sans qu'il ait eu des renseignements ultérieurs; 8 cas n'ont été ni améliorés ni guéris; les 4 derniers cas n'ont été soumis qu'à une seule séance, n'étant plus jamais revenus.

Liébault a donc obtenu 41,35 0/0 de guérisons certaines, 77,9 0/0 de guérisons incertaines; il n'y a que 8 enfants non améliorés, ce qui fait 10,3 0/0.

Sur ces 77 cas, 58,4 0/0 étaient des filles, 41,5 0/0 des garçons, leur âge moyen dépassait à peine 7 ans; 68 avaient leur incontinence depuis leur naissance; parmi les 9 autres, 4 ont contracté leur affection à 2, 3, 4 et 8 ans, à la suite d'une frayeur; un à l'âge de 3 ans, consécutivement à une pneumonie; un autre, au même âge, après une angine; un septième à 6 ans, comme effet de la masturbation; enfin les deux derniers devinrent incontinents à 3 et à 4 ans, sans cause appréciable.

Liébault a également guéri, par suggestion, trois adultes atteints d'une incontinence d'urine survenue à la suite d'une fausse couche, d'un accouchement et de grands chagrins [1].

(1) Liébault. *Association pour l'avancement des sciences.* Congrès de Nancy 1886.

Cet auteur s'est également occupé de traiter par suggestion les enfants peu intelligents et vicieux; ses résultats furent très satisfaisants. Il prétend même être parvenu à développer la faculté de l'attention chez un jeune idiot; au bout de deux mois cet enfant connaissait ses lettres et les quatre règles de l'arithmétique.

Enchanté de ces résultats, Liébault voulut essayer si l'on ne pourrait pas corriger des *habitudes vicieuses chez les adultes* : il parvint à guérir un homme chez lequel l'*abus du tabac* et de l'*alcool* ruinaient la santé.

« Jamais les agents médicamenteux, dit-il [1], n'arriveront, dans certaines maladies, à la hauteur des résultats que donne la suggestion thérapeutique ; car la suggestion est bien supérieure dans ses effets aux médicaments ordinaires, surtout si l'on prend la précaution de mettre et de conserver les malades dans l'état de sommeil pendant des heures entières, des semaines et même des mois, comme le fait avec un incontestable succès, dans des cas regardés comme désespérés, M. le professeur Wetterstrandt (de Stockholm). Nous même, sans avoir employé cette dernière méthode, pleine d'avenir, et sans avoir eu recours à aucun remède, nous avons vu la suggestion avec sommeil, renouvelée souvent et à courte échéance, amener la guérison d'un grand nombre d'affections chroniques contre lesquelles les traitements ordinaires avaient échoué : tels que des goîtres kystiques, des tumeurs parotidiennes, des engorgements ganglionnaires, des ulcères variqueux et enfin, parmi un certain nombre d'autres lésions réfractaires à toute médication, une ulcération du pied pour laquelle l'amputation avait été jugée nécessaire. Ces cas de guérison que je cite sont regardés comme des impossibilités par la plupart des médecins ».

Bernheim, tout en reconnaissant que la suggestion est une thérapeutique *presque exclusivement fonctionnelle, la recommande cependant dans bon nombre de maladies organiques :* « Si une hémorragie cérébrale a détruit la capsule interne, la suggestion n'y pourra rien, mais la clinique nous apprend que la lésion fonctionnelle

(1) Liébault. *Quelques considérations sur la suggestion thérapeutique.* (*Revue de Psychologie*, déc. 1897, p. 20).

peut survivre à la lésion organique [1]. » C'est alors que la suggestion peut produire la guérison.

Dans la sclérose en plaques, dans l'ataxie, etc., les troubles fonctionnels peuvent dépasser le champ de la lésion organique, la suggestion peut faire disparaître le tremblement, l'incoordination. « C'est ainsi, dit Bernheim [2], que les maladies organiques du système nerveux peuvent être guéries, si la lésion le permet, ou momentanément amendées, si elles sont de leur nature incurables. Les vomissements incoercibles de la grossesse, la névropathie consécutive aux déplacements internes, l'hystérie traumatique, le névrosisme arthritique, l'hystérie saturnine, le vertige stomacal, les convulsions dues aux vers intestinaux, la chorée vermineuse, l'épilepsie par frayeur, les paralysies sympathiques, les palpitations nerveuses du cœur engendrées par la dyspepsie, la migraine liée à la menstruation, les mille et une douleurs, sensations, manifestations diverses qui gravitent autour des lésions, déroutent le diagnostic, déconcertent la thérapeuthique, tout cela ne montre-t-il pas que le dynamisme nerveux, venant s'ajouter à la lésion primordiale, joue dans la séméiologie un rôle immense et ouvre à la suggestion un champ d'intervention plus vaste que ne semble le comporter l'organe lésé.

» ... Contre la maladie organique elle-même, la suggestion ne peut-elle rien ? On voit que le système nerveux agit sur la nutrition des organes par l'intermédiaire des nerfs trophiques et vasomoteurs. On voit, d'autre part, que la suggestion peut réaliser des modifications organiques ; nous avons vu de la rougeur, des vésications, de la diarrhée, des hémorragies se produire par la suggestion; la stigmatisation est un phénomène d'auto-suggestion. J'ai vu un eczéma chronique rebelle, entretenu peut-être par un état nerveux, guéri par suggestion hypnotique. »

Bernheim hypnotise ses *tuberculeux*, non pas pour détruire le tubercule, mais pour faire dormir les malades, pour leur donner de l'appétit, pour calmer leur toux, pour dissiper leurs points de côté

(1) Bernheim. *Loc. cit.*, p 206.
(2) Id., *ibid.*, p. 207.

et en soulageant ainsi le malade, il agit peut-être favorablement sur la lésion.

Bernheim traite par suggestion des *rhumatismes articulaires chroniques* incurables, et il obtient souvent des succès; il suggère la disparition de la douleur et l'articulation n'étant plus immobilisée, reprend ses fonctions et guérit insensiblement.

Voyons maintenant quelles sont les affections qui, d'après l'auteur, sont particulièrement justiciables de la psychothérapeutique. En tête doivent être placées les névroses : l'*hystérie* convulsive, la boule, la strangulation, les douleurs, l'anesthésie, la paralysie, les contractures, l'aphonie, l'amblyopie, les vomissements. Lorsque l'hystérie est récente, la guérison se manifeste vite; au contraire, si la maladie est ancienne, il faut des semaines et des mois de traitement. Certains malades résistent à cette suggestion thérapeutique, c'est le plus souvent qu'ils se suggèrent à eux-mêmes que cela ne servira à rien.

Après l'hystérie, Bernheim place la *neurasthénie*, au sujet de laquelle il faut établir des distinctions : elle peut être *acquise ou héréditaire, locale ou diffuse*. Acquise et locale, c'est une douleur, une oppression, une céphalée; acquise et diffuse, elle se manifeste par des troubles nerveux généraux, des vertiges, des irradiations douloureuses, etc.; dans ces deux cas, bien que la névrose se développe sur un terrain propice, elle n'est pas héréditaire et la suggestion peut produire des guérisons remarquables. Au contraire, quand la neurasthénie généralisée est héréditaire, quand elle dépend d'un vice natif du système nerveux, Bernheim avoue qu'elle est le plus souvent incurable. Ces malades sont quelquefois difficiles à hypnotiser; leur cerveau est obsédé par des impressions si nombreuses ou si tenaces, psychiques, sensitives, sensorielles et viscérales, qu'ils sont souvent rebelles à toute suggestion, malgré leur docilité leur bonne volonté, le désir de se laisser endormir et de guérir [1].

Lorsqu'on obtient une guérison ou une amélioration momentanée, le mal reparaît bien vite dans toute son intensité.

Les maladies de l'esprit sont aussi très rebelles à l'hypnothérapie. Bernheim dit avoir essayé dans des cas de mélancolie,

(1) Bernheim. *Loc. cit.*, p. 220.

d'hypocondrie, d'obsessions, de manie, de délire de persécution, jamais il n'a réussi à les guérir; le plus souvent même, il n'est pas parvenu à hypnotiser ces malades. « Les aliénés, dit-il, ne sont pas curables par suggestion, car ce qui domine chez eux, c'est l'auto-suggestion. S'ils étaient suggestibles, ils ne seraient pas aliénés [1]. »

L'épilepsie essentielle est, d'après Bernheim, incurable par la suggestion dans le plus grand nombre des cas. Dans la chorée, au contraire, il a obtenu des résultats, lorsque la maladie n'était ni trop violente, ni trop ancienne; en quinze jours, trois semaines, la maladie était notablement atténuée, au bout d'un mois, l'affection était complètement terminée. Les chorées par imitation cèdent souvent en une séance.

Les tics cèdent aussi par la suggestion; Bernheim dit en avoir guéri qui dataient de plus d'un an; le tétanos résiste à toute intervention psychique.

Les névralgies, au contraire, disparaissent rapidement sous l'influence de l'hypnothérapie, à moins qu'il n'y ait une névrite, une diathèse ou une lésion organique quelconque.

Bernheim a guéri par suggestion deux crampes des écrivains datant de plusieurs mois et de plusieurs années; dans la paralysie agitante, au contraire, l'auteur n'a jamais réussi.

La morphinomanie peut quelquefois être guérie par suggestion; d'autres fois, au contraire, Bernheim n'est arrivé à aucun résultat. L'alcoolisme est plus facile à réprimer, bien que certains alcooliques invétérés ne soient pas sensibles à l'hypnose.

Comme je l'ai dit précédemment, Bernheim n'applique pas seulement la suggestion au traitement des maladies fonctionnelles, il traite aussi les maladies organiques par la psychothérapie : il dit avoir fait disparaître des hémichorées, des hémiathétoses et même des contractures consécutives à des hémorragies cérébrales; les vertiges, la titubation, la céphalalgie liées aux maladies intracrâniennes peuvent être supprimées; il en est de même de l'incoordination, du tremblement, etc., accompagnant les maladies de la moelle.

(1) Bernheim. *Loc. cit.*, p. 224.

Dans les maladies des voies digestives, les crampes, les douleurs, les hoquets, les vomissements, peuvent être combattus par suggestion.

Dans les affections des voies respiratoires et du cœur, la suggestion peut calmer la toux, l'oppression, rendre le sommeil, l'appétit.

Pour ce qui concerne la matrice, on peut diminuer le flux menstruel trop abondant, et l'on peut ramener les règles absentes.

Dans les fièvres cycliques, la suggestion peut diminuer l'angoisse, les douleurs et tonifier l'organisme.

Bernheim rapporte de nombreuses observations pour prouver la puissance de la psychothérapie dans ces diverses maladies.

Bérillon [1] affirme également qu'il est possible, par l'action complémentaire de la suggestion hypnotique, de faire disparaître un certain nombre de troubles fonctionnels de l'ataxie locomotrice. L'action de ce traitement se révèle, d'après l'auteur :

1° En rompant des habitudes fonctionnelles défectueuses auxquelles le malade s'accoutume si facilement et auxquelles il ne peut se soustraire par l'influence seule de sa volonté ;

2° En rétablissant, par une véritable rééducation, les fonctions disparues ;

3° En ravivant la dynamogénie des cellules nerveuses et des fibres musculaires ;

4° En augmentant l'intensité des phénomènes vaso-moteurs corrélatifs de la nutrition des tissus ;

5° En limitant le champ des troubles fonctionnels et en réduisant ces troubles aux justes proportions que comporte la lésion ;

6° En provoquant l'apparition des phénomènes de suppléance ;

7° En dépistant les syndrômes simulateurs qui, comme l'a si bien démontré Charcot, viennent se confondre avec les symptômes des lésions organiques et en faisant disparaître ces syndrômes.

Van Renterghem [2] et Van Eeden sont aussi très enthousiastes : Sur 178 malades, ils n'en eurent que 7 non hypnotisables, 9 seulement n'ont éprouvé qu'une légère somnolence ; sur les 162 autres

(1) Bérillon. *Action complémentaire de la suggestion hypnotique dans le traitement de l'ataxie locomotrice* (*Revue de l'Hypnotisme*, 1895, août, p. 35).

(2) Van Renterghem. *Com. sur l'hypnotisme et la suggestion appliquée à la pratique médicale* (*Revue de l'Hypnotisme*, t. II, p. 185).

malades, il y eut 91 guérisons, 46 améliorations et 25 états stationnaires.

Plus récemment, Van Renterghem [1] a publié les résultats obtenus à la clinique psychothérapique d'Amsterdam de 1893 à 1897. Sur 27 cas de maladies organiques, l'auteur a obtenu l'amélioration chez dix malades, notamment chez trois hémiplégiques, dans trois cas de myélite chronique, dans un cas de sclérose en plaques et chez trois tabétiques.

L'épilepsie vraie a été inefficacement traitée par la suggestion hypnotique. Au contraire les affections hystériques et neurasthéniques ont donné des résultats satisfaisants. Sur 128 neurasthéniques purs, sans mélange d'hystérie, Van Renterghem a obtenu 92 guérisons et améliorations ; sur 65 cas d'affections hystériques, il mentionne 52 améliorations et guérisons ; sur 57 cas d'hystérie grave, il a noté 42 fois un effet favorable ; sur 14 cas d'hystéro-neurasthénie, il a enregistré 11 guérisons ou améliorations. Sur 12 cas de lypémanie et de mélancolie, il a obtenu 6 guérisons ; il a observé deux succès partiels et une guérison dans trois cas de folie du doute.

L'auteur mentionne encore des résultats favorables dans la céphalalgie, la crampe des pianistes et des télégraphistes, les névralgies, les spasmes cloniques, les tics, l'angine de poitrine, la néphrite, la chloro-anémie, la dysménorrhée, la ménorrhagie, enfin dans les opérations chirurgicales, pour obtenir l'anesthésie.

Otto Wetterstrand [2], sur 718 cas de céphalalgie, névralgies, affections de la moelle, épilepsie, chorée, contractures spasmodiques, bégaiements, neurasthénie, anémie, goutte, rhumatisme, hémorragies, phtisie pulmonaire, maladies du cœur, affections d'estomac, diarrhées, incontinence d'urine, hystérie, amblyopie, surdité, alcoolisme, etc., n'ont eu que 19 malades réfractaires ; la plupart des autres ont été guéris ou améliorés.

Wetterstrand [3] prétend que l'on a donné trop d'importance à

(1) Van Renternhem. (*Revue de psychologie*, 1899).

(2) Otto Wetterstrand. *Der Hypnotismus und seine anwendung in der praktischen Medicin*. Berlin, 1891.

(3) Wetterstrandt. *Du sommeil artificiel prolongé, en particulier dans le traitement de l'hystérie* (*Revue de l'Hypnotisme*, mars 1897, p. 257.)

la suggestion et trop peu au sommeil. Il pense que plus le sommeil est profond et prolongé, plus son action curative est considérable. Dans les formes de l'hystérie caractérisée par des troubles psychiques, le sommeil prolongé pendant des jours et même pendant des semaines, donne des résultats éclatants. Il n'est pas nécessaire de réveiller le malade pour l'alimenter et pour pourvoir à ses besoins ; tous ces actes sont automatiquement accomplis pendant le sommeil.

Le sommeil le plus prolongé que l'auteur ait appliqué, a été d'une durée de six semaines. Seules, les formes graves de l'hystérie fournissent l'indication de cette méthode de traitement ; on peut cependant encore l'appliquer dans la morphinomanie.

Luys [1], en 1890, sur 128 malades, a obtenu 67 guérisons, 31 améliorations et 10 états stationnaires. Cet auteur, après avoir appliqué l'hypnothérapie aux hystériques et aux épileptiques, en vint à faire usage de cette méthode chez les tabétiques, les hémiplégiques, les paraplégiques, les choréiques, les saturnins, dans la paralysie agitante ; ses résultats furent très satisfaisants.

De Jong, de La Haye, recommande la suggestion dans un grand nombre d'affections psychiques, telles que la mélancolie ; il la conseille encore chez les alcooliques, chez les enfants vicieux, dans les névroses, excepté dans l'épilepsie, où il n'a obtenu aucun résultat.

Au Congrès international de Neurologie de Bruxelles, de 1897, Milne Bramwell [2] qui avait bien voulu se charger du rapport sur la valeur thérapeutique de l'hypnotisme, vint confirmer les idées optimistes de l'École de Nancy. Il relata des opérations chirurgicales faites sans douleur pendant le sommeil provoqué. Dans le domaine médical, il rapporta des cas d'insanité morale, de mélancolie, d'alcoolisme, de morphinisme, de cocaïnisme, d'hystéro-épilepsie, de hoquet, de tremblements, de neurasthénie, de migraine, de chorée, d'obsessions, d'incontinence d'urine, de névralgies, d'aménorrhée, de dysménorrhée, de ménorrhagie, de surdité, de

(1) Luys. *Soc. méd. des Hôp.* 1890.
(2) Milne Bramwell. *La valeur thérapeutique de l'hypnotisme et de la suggestion (Comptes rendus du Congrès international de neurologie*, Bruxelles 1897, fascicule I p. 225).

mal de mer, de rhumatisme articulaire chronique, d'eczéma, de constipation, améliorés ou guéris par la suggestion hypnotique.

Mentionnons encore parmi les partisans de l'extension de l'hypnothérapie à une foule de maladies : Tokarsky [1], Bourdon [2], Lloyd Tuckey [3], Forel, von Schrenck-Notzing, etc.

Lloyd Tuckey [4] affirme que la méthode suggestive est surtout applicable aux maladies chroniques telles que : douleurs rhumatismales et goutteuses, l'anémie, la débilité générale, les métrorrhagies, la dysménorrhagie, la diarrhée chronique, la crampe des écrivains, la paralysie infantile ancienne. « Un certain nombre de mes lecteurs, dit-il, trouveront peut-être que je donne à la suggestion une importance trop considérable ; mais je suis convaincu que, par un usage intelligent, le corps médical peut en retirer de grands avantages dans beaucoup de cas où les remèdes sont impuissants et souvent l'action de ces remèdes sera renforcée. Ainsi, par exemple, on voudrait administrer l'ipécacuana, mais on est empêché pendant un assez long temps par la crainte des vomissements consécutifs ; ou bien, il peut arriver qu'un simple cathartique provoque des coliques souvent imaginaires, dans ces cas, la suggestion hypnotique peut être utile pour calmer l'excès de sensibilité. Que d'affections, telles que la fièvre typhoïde et le rhumatisme, dans lesquelles le médecin se trouve impuissant en présence de symptômes inquiétants! Par l'emploi de ce traitement, on arrive à les calmer et, en pareil cas, tout médecin peut s'en servir non pas à titre spécial, mais à titre auxiliaire... Dans un grand nombre de maladies chroniques, la suggestion semble donner au malade une activité nouvelle et met l'organisme dans une condition favorable à l'action des remèdes, tels que le massage.

« Mais c'est surtout dans les névroses que la suggestion donne les plus brillants succès, dit l'auteur ; dans l'épilepsie, la danse de Saint-Guy, l'asthme, les palpitations, la céphalalgie nerveuse, l'irritation spinale, la neurasthénie, l'ovarie, l'hystérie avec toutes ses manifestations.

(1) Tokarsky. *Revue de l'Hypn.*, 1891-92, p. 58,
(2) Bourdon. *Revue de l'Hypn.*, 1891-92 p. 78.
(3) Lloyd Tuckey. *Revue de l'Hypn.*, 1890-91, p. 231.
(4) Lloyd Tuckey. *Thérapeutique psychique*, p. 81.

« La maladie provenant d'une suggestion morbide peut être maîtrisée et guérie par une suggestion saine venant du dehors, donnée lorsque le cerveau est dans un état particulier de réceptivité d'une influence extérieure.»

Forel, dans son rapport au Congrès de neurologie, tenu à Zurich, en 1888, affirme que la suggestion est l'agent le plus efficace pour guérir l'ivrognerie et la morphinomanie. Il cite plusieurs cas dans lesquels des buveurs et des morphinomanes invétérés furent rapidement guéris. Morselli [1] est moins enthousiaste, il considère comme incontestable l'utilité thérapeutique de l'hypnotisme dont les applications lui semblent peu étendues et peu constantes dans leurs effets. Il a pu, cependant, faire disparaître les troubles suivants ; contractures hystériques, céphalalgies, hoquet et vomissements incoercibles, aphonies, paralysies et anesthésies psychiques, idées fixes, crises convulsives, morphinomanie, douleurs du tabès, mouvements choréiformes, bégaiement, incontinence d'urine, insomnie. L'hypnotisation ne lui semble pas applicable au traitement de la folie, malgré ses tentatives reitérées. Dans les affections organiques, l'hypnose agit fort bien sur l'élément subjectif (douleur, insomnie, idées fixes, inappétence.

« La suggestion, dit-il, doit donc être aidée dans son application par d'autres moyens : l'hydrothérapie, l'électrothérapie, les drogues, l'isolement, le massage, etc., lui rendent d'énormes services. »

Le professeur Desplats, de Lille, est également un chaud partisan de la thérapeutique psychique : « C'est, en effet, dit-il [2], un bien précieux agent thérapeutique que l'hypnotisme, et, dans certaines circonstances, ses vertus tiennent du miracle, tant leur action est rapide et l'effet disproportionné à la cause ».

Après avoir mentionné un certain nombre de cas d'accidents névrosiques guéris par la suggestion hypnotique, M. Desplats rapporte l'histoire d'une jeune femme, traitée, pendant sa première grossesse, dans le service du professeur Tarnier, pour albu-

(1) Morselli. *Les indications cliniques de l'hypnotisme* (*Soc. d'hypnol.*, 16 juillet 1894).

(2) Desplats. *L'hypnotisme agent thérapeutique* (*Revue de l'Hypnotisme*, août 1897, p. 33).

minurie et soumise, pendant plusieurs mois, au régime lacté intégral. L'albuminurie disparut après l'accouchement pour reparaître ensuite. Pendant une seconde grossesse, la malade encourut les mêmes accidents et depuis, l'albuminurie a persisté.

Cette jeune femme étant très hypnotisable, Desplats l'endormit souvent pour faire disparaître certains symptômes pénibles ; il obtint rapidement une amélioration sensible de l'état général et de la nutrition et il espérait arriver à une guérison complète lorsque des circonstances fortuites l'obligèrent à interrompre le traitement.

« Il vous semblera peut-être surprenant, dit Desplats, de voir entreprendre le traitement des lésions organiques par des moyens purement suggestifs ; cependant, vous verrez, en y réfléchissant, que rien n'est plus rationnel. A quoi se borne l'action thérapeutique dans les maladies contre lesquelles nous ne possédons pas de traitement spécifique? A combattre quelques symptômes et à rétablir l'harmonie fonctionnelle compromise, et c'est par ce fonctionnement harmonique de tous les organes, que la guérison est réalisée. La douleur, l'insomnie, l'excitation nerveuse ou l'atonie, les troubles circulatoires digestifs ou urinaires, sont combattus par des moyens appropriés, et puis, à la nature est laissé le soin de guérison. On fait tout cela lorsqu'on a recours à l'hypnotisme, puisqu'on délivre le sujet hypnotisé de tous les symptômes pénibles, qu'on rétablit, mieux que par un autre moyen, le fonctionnement harmonique des organes, et qu'on modère ou supprime l'action offensante du milieu.

« L'hypnotisme, judicieusement employé, peut donc être utilisé, non seulement pour faire disparaître d'une manière plus ou moins brusque des accidents nerveux, mais aussi comme mode de traitement de toutes les maladies ; il peut être tour à tour ou simultanément, pour les sujets sensibles, l'hypnotique qui endort, le sédatif qui calme, le laxatif qui purge, le tonique qui fortifie, etc. Il est surtout le seul agent capable de rétablir l'harmonie fonctionnelle détruite ou pervertie.»

Hamilton Osgood [1], de Boston, prétend avoir guéri quatre cas

(1) Hamilton Osgood. *Quatre cas d'eczéma et un de dermatite traités par suggestion* (*Société d'hypnol.*, 19 nov. 1894).

d'eczéma et un de dermatite par la suggestion ; l'un de ces cas se rapporte à un jeune garçon de 11 ans, atteint depuis l'âge de dix-huit mois, d'un eczéma rebelle à toutes les médications, s'accompagnant de démangeaisons insupportables empêchant tout sommeil. L'eczéma couvrait les avant-bras et l'abdomen au-dessous de l'ombilic et descendait le long des jambes jusqu'aux pieds.

Osgood l'endormit et lui suggéra la disparition des démengeaisons, de l'insomnie et de l'éruption. Après quinze jours de séances journalières, l'eczéma avait cédé et bientôt tous les symptômes se dissipèrent.

Un mois après la guérison, à la suite d'un coup, l'eczéma reparut sur les bras et fut de nouveau guéri par la suggestion hypnotique.

Les autres observations rapportées par l'auteur ne sont pas moins concluantes.

Jules Voisin [1] communiqua à la Société d'hypnologie, le 17 juillet 1893, un cas de torticolis intermittent très tenace, de nature hystérique, qui guérit complètement sous l'influence de la suggestion hypnotique.

Au congrès international de neurologie de Bruxelles, van Renverghem [2] a rapporté un cas de torticolis spasmodique, auquel on avait appliqué successivement l'électricité, le massage, les bromures, le repos au lit, les douches, sans aucun résultat. On fit ensuite l'élongation du nerf accessoire de Willis, on eut recours à un appareil orthopédique, toujours sans obtenir d'amélioration. C'est alors que l'auteur commença le traitement hypnotique, qui fut couronné d'un plein succès.

En 1896, Gorodichze [3] fit, à la Société d'hypnologie, une communication sur le traitement du mal de mer, par la suggestion hypnotique. L'auteur prouve que là où les moyens les plus divers restent impuissants à prévenir le mal de mer, la psychothérapie peut à elle seule réussir ; il cite, entre autres, le cas d'un voyage en mer, par une tempête violente, pendant lequel tous les passagers furent malades, sauf un seul, celui auquel il avait fait la suggestion préventive.

(1) Jules Voisin. *Torticolis intermittent nerveux sous l'influence d'un rêve. Guérison par la suggestion hypnotique* (*Revue de l'hypnotisme*, octobre 1893, p. 129).

(2) Van Renterghem. *Un cas de tic rotatoire guéri par la psychothérapie* (*Compte rendu du Congrès intern. de neurol.* fascicule 2, p. 145).

(3) Gorodichze. *Le mal de mer et le moyen de le prévenir par la suggestion hypnotique* (*Revue de l'hypnotisme* 1896, p. 124).

Le Dr Paul Farez [1] s'est occupé récemment du traitement psychologique du mal de mer et des vertiges de la locomotion. Après avoir fait mention de cas inédits, dus à Crocq et Berillon, dans lesquels des sujets furent rendus réfractaires au mal de mer, grâce au sommeil provoqué, Farez fait remarquer qu'à côté du véritable mal de mer à grand fracas, il convient de placer d'autres malaises que certaines personnes éprouvent à terre, en tramway, en omnibus, en chemin de fer, etc. Ces malaises, qu'il désigne sous le nom de *vertiges de la locomotion*, sont en somme des diminutifs du vertige naupathique. L'expérience a du reste confirmé cette hypothèse, en prouvant que ces vertiges peuvent facilement être guéris par des traitements suggestifs. Farez rapporte, en effet, à l'appui de sa thèse, un certain nombre de cas de vertige de la locomotion, rapidement guéris par la suggestion hypnotique.

Jusque dans ces derniers temps, on croyait que la suggestion hypnotique ne peut être d'aucun secours dans le traitement des maladies mentales, et que tous les aliénés sont réfractaires au sommeil provoqué. Comme le fait observer mon ami le Dr Farez [2], c'est à M. Auguste Voisin que revient l'honneur d'avoir réfuté cette double erreur ; depuis 1880, cet expérimentateur a, en effet, poursuivi ses patientes recherches, il a obtenu des guérisons nombreuses parmi lesquelles nous citerons les cas suivants : manie, hypémanie, hypochondrie, mélancolie, idées fausses ou fixes, conceptions délirantes, hallucinations, obcessions, délire érotique, mystique furieux, idées de persécution, de suicide, perversité morale, impulsions irrésistibles, etc. [3].

Séglas, Dufour, Grasset, Jules Voisin, Burot, Roulinovitch, Béril-

(1) Farez. *Traitement psychologique du mal de mer et des vertiges de la locomotion* (*Revue de l'hypnotisme*, nov. et décembre 1898, janvier 1899).

(2) Paul Farez. *De la suggestion pendant le sommeil dans le traitement des maladies mentales* (Paris 1898, p. 5 et 9).

(3) A. Voisin, *Revue de l'hypnotisme*, I, 4, 41, 78 ; — II, 328, 339 ; — III, 316, 323 ; — IV, 121, 149, 152, 202 ; — VI, 267 ; — VII, 211 ; — 55 ; — X, 341 ; — XI, 91 ;

lon, Lombroso, Burckhardt, Ladame, van Renterghem, von Schrenck-Notzing, Krafft-Ebing, Tokarsky [1], vinrent bientôt confirmer, par des faits probants, les résultats signalés par A. Voisin.

Au congrès international de médecine de Moscou, Tokarsky [2] fit une importante communication sur l'application de l'hypnotisme aux maladies mentales ; voici ses conclusions :

1° Au point de vue thérapeutique, l'état hypnotique a autant de valeur que la suggestion ;

2° L'état hypnotique ne peut produire que l'abaissement de la fonction du système nerveux et par conséquent il agit comme un sédatif ;

3° Au point de vue thérapeutique, l'état hypnotique et les suggestions négatives ayant un caractère de défense, ont la plus grande importance. Il ne faut pas oublier que l'excitation apparente de la fonction, faisant disparaître les paralysies hystériques, n'est en effet que l'abolition des impulsions morbides qui arrêtaient la fonction.

4° Aussi l'hypnotisme donne-t-il les meilleurs résultats dans le traitement des états d'excitation générale du système nerveux, quelle que soit la cause de cette excitation.

5° Comme règle générale, on peut observer que l'influence sédative de l'hypnotisation se manifeste plus ou moins, dès le commencement du traitement ;

6° D'où il résulte que l'hypnotisme est indiqué dans les douleurs de toutes espèces et dans les états d'excitation du système nerveux chez les neurasthéniques, dans tous les états affectifs, dans tous les cas d'irritabilité exagérée, dans les insomnies, etc. ;

7° On obtient les meilleurs résultats chez les personnes saines

(1) Seglas *Arch. de neurol.*, nov 1885. — Dufour *Société médico-psych.* mai 1886. — Grasset, *Semaine méd.* mai 1886 — Jules Voisin, *Rev. de l'hypnot.* II 252 — Burot, *id.* III 336 — Roubinovitch, *id* V, 108 —Lombroso cité par Voisin, *Rev. de l'hypnot.*, I, 48 — Burckhardt, *id.* III, 56 — Van Renterghem, *id.* IV, 84 — Von Schrenck Notzing, *id* IV 172 ; V, 15 — Krafft-Ebing *Traité de psychiatrie* (Paris 1897, 333) — Tokarsky, Com. au Congrès de Moscou. (*Revue de l'hypnot.* XII 216).

(2) Tokarsky. *De l'application de l'hypnotisme au traitement des maladies mentales* (*Compte rendu du congrès Intern. de méd. de Moscou* 1897 *et Revue de l'Hypnotisme*, septembre 1897 p. 73).

d'esprit, mais l'application de l'hypnotisme chez les personnes atteintes de maladies mentales, n'a qu'une importance secondaire.

8° Ce n'est que dans les maladies mentales qui se caractérisent par l'excitation générale du système nerveux, qui produit divers symptômes, tels que des obsessions, des idées fausses, des hallucinations, des illusions et même des confusions de la connaissance, qu'on peut obtenir des résultats éclatants par l'application de l'hypnotisme. Tandis que dans les cas où les mêmes symptômes dépendant d'un affaiblissement cérébral de cause organique, l'hypnotisme ne peut donner que des résultats passagers ;

9° Ces restrictions étant faites, l'hypnotisation peut donner des résultats favorables dans la neurasthénie, les obsessions, la mélencolie, la manie légère, l'alcoolisme, le morphinisme et d'autres impulsions morbides ainsi que dans les perversions sexuelles ;

10° Ainsi, dans le traitement des maladies mentales, on ne peut mettre l'hypnotisme au dernier plan, malgré son application assez restreinte, parce que tous les autres moyens thérapeuthiques, même les plus efficaces, restent très souvent sans effet ; il y a beaucoup de malades qui ne peuvent être guéris que par l'hypnotisme. Quant au traitement des maladies nerveuses, l'hypnotisme et la suggestion doivent être regardées comme un moyen thérapeutique puissant qui a d'autant plus de valeur qu'il agit quelquefois dans des cas où tous les autres remèdes sont restés sans aucun résultat.

Farez fait remarquer que certains aliénés repoussent tout secours médical, que d'autres sont distraits, incapables de se maintenir suffisamment sur l'idée du sommeil et nécessitent une persévérance et une tenacité considérable. A. Voisin, lui-même, dont la patience et le dévouement aux malades ne pourraient pas être surpassés, estime à 10 0/0 la proportion des aliénés hypnotisables. Or, d'après Farez, lorsqu'on a essayé vainement la production du sommeil artificiel, tout espoir d'action n'est pas perdu.

Lorsque l'aliéné n'est pas accessible à la suggestion, c'est parce qu'il est distrait, c'est-à-dire insuffisamment concentré sur lui-même, ou parce qu'il est obsédé, c'est-à-dire trop exclusivement concentré, ou parce qu'il s'obstine à refuser de se laisser influencer. Dès lors, la suggestion aura prise sur l'aliéné, si elle s'impose à lui avec force, en dehors de son consentement, à son insu, dans

un moment où il sera sans défense, c'est-à-dire dans le sommeil naturel.

Une demi-heure ou une heure après que le malade s'est tout à fait endormi, M. Farez s'approche de son oreille et articule les syllabes : *dor-mez.., dor-mez..*, suivant un système lent et monotone, d'une voix qui, d'abord très basse et même presque imperceptible, s'élève peu à peu, suivant des degrés insensibles. L'auteur s'applique à rendre ces deux syllabes *synchrones* aux mouvements respiratoires du sujet ; chaque *dor* est énoncé pendant l'inspiration, chaque *mez* pendant l'expiration. Si au bout d'un certain temps, il modifie le rythme de ses paroles, le rythme respiratoire du malade est modifié de même, accéléré ou retardé suivant que son rythme vocal est lui-même accéléré ou retardé. Lorsque ce phénomène se produit, M. Farez estime que le malade se trouve *à point* et que le moment est propice pour la suggestion. Cette suggestion sera faite suivant les règles ordinaires et suivant l'état mental du sujet, avec netteté, conviction, autorité et assez lentement. Il faut toujours éviter, si le malade se réveille, qu'il entende les derniers mots suggérés, car c'est sans son consentement que l'on opère. Les séances doivent durer au moins une demi-heure et être quotidiennes.

L'auteur termine son étude en recommandant la suggestion pendant le sommeil naturel. Chaque fois qu'une personne se sera montrée réfractaire à l'hypnotisation non seulement dans le traitement de l'aliénation mentale, mais encore dans toute l'étendue du domaine psychothérapique.

Par cette méthode, on arrive à provoquer une véritable hypnose ; en profitant des moments où le malade n'est plus distrait, ni obsédé, on transforme le sommeil naturel en sommeil hypnotique, en dehors du consentement du sujet, dans un moment où il est sans défense.

Bérillon, secrétaire de la Société d'hypnologie, s'est surtout occupé du traitement hypnothérapique chez les enfants. Voici ses principales conclusions :

Lorsqu'on aura affaire à des enfants paresseux, indociles ou médiocres, on se bornera à faire des suggestions à l'état de veille, il faudra inspirer confiance à l'enfant, l'isoler, lui mettre la main sur

le front, lui faire les suggestions voulues avec douceur et patience.

Si l'on a affaire à des enfants vicieux, impulsifs, récalcitrants, incapables de la moindre attention, manifestant un penchant irrésistible vers les mauvais instincts, il faudra provoquer l'hypnose. On pourra, de cette manière, développer la faculté d'attention et corriger leurs vices et leurs mauvais instincts.

Autant il serait mauvais de pratiquer l'hypnotisme chez des enfants normaux et bien portants, autant il est salutaire d'hypnotiser les sujets mauvais et vicieux.

En 1893, Bérillon [1] attira l'attention sur la fréquence de l'onycophagie (habitude de se ronger les ongles) chez les dégénérés ; après avoir prouvé que cette habitude est constituée par un acte inconscient, automatique, se montrant chez des sujets qui ont perdu le pouvoir inhibiteur du cerveau, l'auteur déclare que les sujets impuissants à résister à leur impulsion habituelle guérissent rapidement sous l'influence de la suggestion hypnotique. Pour confirmer son dire, il rapporte plusieurs cas dans lesquels il est arrivé rapidement à faire disparaître l'onycophagie chez des sujets depuis longtemps onycophages.

Bérillon [2] poursuivant ses recherches sur l'emploi de la suggestion hypnotique comme moyen pédagogique, propose de l'appliquer pour l'éducation des épileptiques. L'épileptique possède en lui, même lorsqu'il ne présente pas d'impulsions soudaines, des tendances impulsives particulières qui ne sont qu'un diminutif des grandes impulsions inconscientes. Cette absence d'inhibition volontaire résulterait, d'après Bérillon, non pas de la maladie elle-même, mais surtout de l'éducation défectueuse à laquelle sont soumis les épileptiques. Dès l'enfance, les épileptiques sont écartés des écoles, on ne les instruit pas, on ne se donne pas la peine de les éduquer, ils sont voués au désœuvrement et à l'ennui. Ne rencontrant aucun frein à leurs impulsions instinctives, ils deviennent désobéissants, irritables, colériques, impulsifs.

(1) Bérillon. *L'onycophagie, sa fréquence chez les dégénérés et son traitement psychothérapique* (*Revue de l'hypnotisme* 1893, juillet p. 15).

(2) Bérillon. *De l'emploi de la suggestion hypnotique dans l'éducation des épileptiques* (*Soc. d'Hypnol.*, 12 juillet 1898).

La suggestion hypnotique change en quelques semaines le caractère de ces malades, d'une façon frappante. Suggérés dans le sens de la résistance à toutes les tendances de leur caractère, ils sont bientôt capables de neutraliser leurs impulsions et de modifier leurs habitudes automatiques, en même temps que le nombre de leurs crises diminue.

Dans l'hystérie infantile, Bérillon [1] recommande la suggestion hypnotique qui permet de créer des centres d'arrêt psychiques destinés à fournir au malade un point d'appui suffisant pour l'application de sa volonté. Les cas dans lesquels l'indication a été établie par des faits nombreux, rigoureusement contrôlés, sont les suivants :

1° Les troubles symptomatiques de l'hystérie, associés ou isolés, tels que les tics, la chorée hystérique, le tremblement, les contractures, les anesthésies, les parésies, le hoquet, l'aphonie, le mutisme et la toux hystériques, le blépharospasme, le strabisme hystérique, l'incontinence nocturne d'urine ;

2° Les habitudes automatiques, l'onanisme invétéré, l'habitude de se ronger les ongles, la kleptomanie, etc. ;

3° Les troubles psychiques relevant de l'émotivité exagérée, pusillanimité, mensonge, terreurs nocturnes, somniloquie, etc. ;

4° Les troubles psychiques survenant dans le cours des maladies aiguës, en particulier l'insomnie, l'agitation et le délire nocturnes, l'incontinence d'urine et des matières fécales.

Dans le même ordre d'idées, le Dr Stadelmann [2], de Wurtzbourg, propose de traiter par la suggestion, les troubles psychiques si variés qui se montrent chez les jeunes garçons et chez les jeunes filles à l'époque à laquelle naît le sentiment sexuel, troubles moraux qui ne sont pas pour cela fatalement liés à l'onanisme mais qui dépendent seulement des perturbations organiques que provoque la transformation de l'enfant en adulte. L'auteur rapporte le cas d'un collégien de 17 ans, studieux, qui, subitement, devint paresseux et ne voulut plus étudier ses examens ; il s'était

(1) Bérillon. Le *traitement psychothérapique de l'hystérie infantile* (Com. au congrès des aliénistes et neurologistes de Toulouse, août 1897).

(2) Stadelman. *Contribution à l'orthopédie mentale par la suggestion hypnotique* (*Soc. d'hypnologie*, 12 juillet 1898).

amouraché d'une jeune fille qu'il ne pouvait épouser. Toute sa pensée était concentrée uniquement sur son amour et, bien qu'il se rendît compte de la folie de sa conduite, il ne pouvait s'affranchir de son obsession. Un nombre relativement restreint d'hypnotisations suffit à guérir complètement ce sujet qui fut classé premier à l'examen qu'il subit par la suite.

III

DISCUSSION ET OPINIONS PERSONNELLES

Faut-il réserver la suggestion hypnotique comme moyen de traitement aux névropathes et aux hystériques, ou faut-il l'appliquer à un nombre considérable de malades, sans tenir compte de leurs prédispositions névropathiques ?

Voici ce que m'ont répondu quelques auteurs [1].

Pitres (de Bordeaux). « Il faut la réserver aux névropathes et aux hystériques. »

Marot (Paris). « Je crois que c'est un mode de traitement qu'il ne faut pas généraliser comme certains ont trop de tendance à le faire, car il n'est pas, me semble-t-il, indifférent à l'état intellectuel et surtout moral. Les hystériques sont certainement les sujets qui en sont le plus justiciables et toutes leurs affections (en particulier l'anorexie hystérique, ou ce serait un traitement autrement plus rapide et moins coûteux que l'isolement de Charcot). Ce mode de traitement pourra être souverain dans beaucoup de manies, de toxicomanie, dans la morphinomanie, par exemple, où ce qu'il importe le plus, c'est, non pas supprimer le poison, l'état morphinique, ce à quoi on arrive relativement facilement par l'isolement, mais supprimer le désir du poison. J'ai rapporté (Société d'hypnologie et *Revue de l'Hypn.* 1893) une observation particulièrement intéressante à ce point de vue : une morphinomane, hystérique, prenant de la morphine depuis six ans (un gramme avoué par

(1) Réponses à mon questionnaire.

jour) et guérie depuis cinq ans complètement par suppression brusque, avec cette suggestion dans l'hypnose, répétée seulement deux fois ! Vous ne voudrez plus de morphine, vous n'en désirez plus.

« La suggestion doit encore être employée dans la plupart des phobies des neurasthéniques. C'est pourquoi il importe tant de signaler chacune de ces phobies, non pour multiplier les types, mais parce que la suggestion n'a chance de réussir que si elle est très précise.

» Enfin encore pour certaines mauvaises habitudes de quelques enfants ; l'onanisme par exemple. »

Azam (de Bordeaux). « Oui, à mon sens, la suggestion n'a d'action que contre les affections d'origine nerveuse, particulièrement contre celles qui dérivent de l'hystérie. »

Burot (de Rochefort). « La réserver surtout aux névropathes. »

G. Ballet (de Paris). « Le rôle thérapeutique est des plus restreints. »

Dumontpallier (de Paris). « Applications multiples. »

Sanchez Herrero (de Madrid). « La suggestion hypnotique a guéri beaucoup de maladies non réputées nerveuses. »

A. Voisin (de Paris). « Il faut étendre la suggestion non seulement comme traitement des névropathes et des hystériques, mais aussi au traitement de nombreuses affections. »

Brémaud (de Brest). « La suggestion peut être utilisée dans tous les genres de maladie avec d'autant plus d'innocuité que la suggestion peut être utilisée sans sommeil préalable. C'est une arme délicate à manier. »

Luys (de Paris). « J'ai employé la suggestion dans des cas de maladies aiguës, chez une femme (hypnotique), atteinte de métro-péritonite, avec succès ; dans l'hémoptysie avec succès. »

David (de Narbonne). « Il faut l'étendre au traitement de nombreuses affections, il ne faut pas croire qu'il agira toujours sur les névropathes et les hystériques. »

De Jong (de la Haye). « La suggestion est certainement un des meilleurs moyens thérapeutiques dans le traitement des